art qui leur a 61% faite dans la nomination de la

La première conséquence du vote de la proposi-on Rabier sera d'exclure de la commission du uon Kabler sera d'exclure de la commission du budget la plupart des personnalités marquantes de la ganche, tous ceux qui, à tort ou à reison, ont une réputation de financiers. Citons notamment MM. Méline, Peytral, Ribot, Sarriea, Félix Faure, Burdeau, Leydet, Viette, Prevet, Dautreame, Pierre Logrand, Rayaal, Lockroy, Dreyfus, Aynaud, Baihaut, Develle, Léon Say, Deluns-Montaud, etc., etc.

Baihaut, Develle, Léon Say, Dreyus, Aynaud, Baihaut, Develle, Léon Say, Deiuns-Montaud, etc., etc.

Ceux-ci exclus, on ne voit pas très bien comment on arrivera à composer une commission du budget sortable, ou plutôt on voit clairement quels obscurs soux-vétériaires seront chargés d'assurer l'équilibre de nos finances. Maintenant il est possible que les doublures ne fassent pas de plusmauvrise besogne que les promiers rôles, ce qui serait d'ailleurs difficile.

Parmi les membres de la ganche, qui ne sont pas frappés par la proposition Rabier, ou ne voit guère à citer que MM. Jules Reche, Cavaignac, Casimir-Perier, de Lannessan, Pelletan.

Il y a, il est vrai, la droite où les hommes compétents ne manquent pas. Mais ce serait mal connaître l'esprit de la majorité que de croire qu'une place proportionnelle à son importance numérique sera faite à la minorité. La composition des bureau nest d'ailleurs telle qu'on ne peut espérer que quelquae, sièges. Cependant dans chaque bureau nos amis présenteront trois candidats, qui soutiendront la formule ; « ni emprunt ni impôts ».

La seconde conséquence de la résolution prise aujourd'hui par la Chambre est l'échec presque estain du budget ce M. Rouvier.

Les nouveaux députés qui vont entrer en masse à la commission — il y a déjà à gauche une centaine de candidatures posées — sont très hostiles aux projets financiers du gouvernement.

Les difficultés, on le voit, vont recommencer pour le cabinet.

#### Les voyages de M. Carnot

Paris, 10 mars. — Le Courrier du Soir croit savoir que la date du voyage présidentiel dans les départements du Midi et l'Algérie nesera pas fixée tant que la situation ministérielle conservera le caractère d'instabilité que de récents incidents ont

## Graves nouveiles du Brésil

Paris, 10 mars. — Le bruit court que des dépè-hes fort graves seraient arrivées, ce soir, du

Brésil.

La situation dans ce pays y serait représentée comme critique; le mécontentement y serait général et y ferait prévoir des troubles sérieux à bref délai.

#### A Clairvaux Paris, 10 mars. - Le Soleil publie la dépêche

suivante:

a Clairvaux, 10 mars.

La duchesse de Chartres et la princesse Marguerite se sont rendues aujourd'hui à Clairvaux, leurs altesses descendues de l'express de Paris à Bar-sur-Aube avaient été reconnues à la gare et respectueusement saluées par plus de 150 personnes.

Les princesses ont été immédiatement conduites auprès du duc qui pour les voir arriver sa Lenait derrière les barreaux de la lenètre de sa cellule.

La visite a duré jusqu'à cinq houres précises; à la sortie plusieurs amis de la famille royale étaient venus de Barsur-Seine pour saluer leurs Altesses, au moment où elles montaient en voiture pour retouner à Barsur-Aube.

#### M. de Bismarck et l'agriculture

Berlin, 10 mars. — L'assemblée générale des propriétaires ruraux allemands, qui avait adressé un télégramme de salutations au Chancelier, a reçu de M. de Bismarck la réponse suivante : » Je remercie sincèrement l'association des propriétaires ruraux allemands de ses cordiales salutations. Je suis tout disposé à continuer, autant que mes forces me le permettront, d'agir de façon à ce que l'agriculture soit tratée par la législation comme la première de nos industries nationales et soit, autant que possible, délivrée de l'inégalitée en ce qui concerne l'impôt. 

Als Chambres étallenne « M. Blackert.

Rome, 10 mars. — A l'ouvertore de la Chambre M. Di Rudini a pris la présidence de la séance et a lu la lettre de M. Biacheri, qui donne sa démis-

sion.

M. Crispi a demandé que cette démission ne fût
pas acceptée, et M. Ibriani s'est associé à cette
demande.

La Chambre à l'unanimité a décidé qu'elle n'ac-cepterait pas la démission de M. Biacheri. Une explosion dans une houillère

Cardiff, 10 mars. — Une terrible explosion a eu lieu aujourd'hui à la houillère de Morfa.

Plusieurs centaines de mineurs ont été ensevelis. On craint qu'un grand nombre n'ait péri.

Cardiff, 10 mars. — Le nombre des ouvriers ensevelis dans la mine de Morfa est de trois cents;

des morts de cent soixante

### La journée de huit heures

Bruxelles, 40 mars. — Les renseignements parvenus de toutes les associations ouvrières et socialistes du pays au comité central ouvrier, portent que plus de cinquante mille ouvriers abstiendront de travailler, en exécution des décisions prises pour obtenir la réduction de la journée de travail à huit heures. avail à huit neures. La même agitation gagnera la 'wéstphalie, à la

# Réunion de la droite royaliste Paris, 40 mars. — La droite royaliste s'est réunie sous la présidence du duc de Doudeau-ville. MM. de Lamarzelle, Le Cour, Maréchal ont

été désignées pour s'entendre avec les membres de la droite pour s'opposer à tout impôt nou-

L'amiral Dompierre d'Hornoy a rendu compte de la réunion qui a cu lieu pour la défense de la pêche à la sardine.

L'incident du Dahomey

Paris, 10 mars. — L'administration des co-nies n'a pas reçu de nouvelles dépêches du Da-

lonies n'a pas reçu de nouvelles dépêches du Dahomey.

Quant aux prisonniers, on n'a reçu aucune nouveille les concernant.

Londres, 10 mars.— Le gouvernement a donné,
par télégraphe, l'ordre au chef de la station navale
d'Angola d'envoyer un navire de guerre avec 40
soldats et un capitaine à la forteresse portugaise
de St-Jean-Baptiste, a Wyddah.

La canennière Mandovi est partie de St-Thomas, pour Wyddah.

Les jouraaux demandent que la trahison commise à l'égard des résidents français, soit sévèrement punie dans le cas où elle aurait eu lieu dans
la forteresse portugaise.

la forterense portugaise.

On sait que la France, l'Angleterre et le Portugal ont chacun un fort à Wyddah (Dahomey). Un « Te Deum » à la Chapelle russe

Paris, 10 mars. — Un service solennel a été slébré, ce matin, à 11 heures, dans la chapelle russe de la rue Daru, à l'occasion du 45e anniver-saire de la naissance du cear Alexandre III. Toute l'ambassade russe y assistait en uniforme. A droite du chour se tenait le grand duc de Leuchtenberg. 'Derrière lui on remarquait le baron de Mohren-heim et sa famille, puis le prince Louis-Napoléon en uniforme de colonel russe et enfin les attachés militaires de l'ambassade. Après le service un grand déjeuner a été offert à l'hôtel de l'ambassa-de aux notabilités de la colonie russe. russe de la rue Daru, à l'occasion du 45e anniver

Expulsion d'un Français à Routschouk

Expulsion d'un Français à Routschouk
Paris, 10 mars, — L'Agence libre publie la dépêche suivante que nous reproduisons sous les
plus expresses réserves.

« Bucharest, 10 mars. — Les autorités de Routschouk sur un ordre venu de Sofis, viennent d'expulsor un protégé français, M. Mayrin, négociant natif
de Saint-Domingue.

» Tes fries de M. Mayrin sont teus Français et
l'en d'eus a têt tué en 1870 à l'affaira du Bourget.

» L'expulsion de M. Mayrin a eu lieu dans des conditions qui dépassent toute vraisemblance: il dut
quitter le sol bulgare sans papiers, sans argent, et i
a été remis au cantinier du pont du Danube, sur lequet se fait l'embarquement.

» C'est ce cantinier qui, assisté des gendarmes, l'a
embarqué de force; mais n'ayant pas de papiers, il e feit l'embarquement, set ce cantinier qui, assisté des gendarmes, l'a qué de force ; mais a'ayant pas de papiers, il vigle pénétrer en Roumanie, mais trois jours, il est resté ballotté d'une

rive à l'autre.

• A la fin, les douaniers roumains ont eu pitié de lai, l'ont recueilli, lui ont fourni un abri et des aliments; il n'avait pas mangé depuis soixante-douze

sures.

M. Mayrin vsent d'arriver à Bucharest.

D'ailleurs les nouvelles de Routschouk dénotent ne grande inquistude (dans les exprits, »

Le comte H. de Bismarck en France

Berlin, 10 mars.—La Correspondence politique dit qu'il ne faut attacher aueune importance poli-

tique au prochain voyage du comte Herbert de Bismarck en France. Le comte de Bismark doit faire, paraît-il un simple voyage d'agrément.

Une grève en Russie One greve en Russic
Saint-Pétersbourg, 10 mars.— Pour la première
lois, une grève vient d'éclater en Russie.
Six cents ouvriers des chantiers maritimes ont
essé le travail, on demandant une augmentation
de salaires et la suppression des amendes.
On a fait droit à leurs réclamations, au bout de

NOUVELLES MILITAIRES Nominations et promotions. — Par décret en late du 7 mars, ont êté promus au grade de lieute-lant en 20 pour prendre rang du 31 mars 1890 et ont equ les affectations ci-après, les officiers dont les noms suivent:

recu les affectations ci-après, les officiers dont les noms suivent :

Artillerie. — M. Breton, du 27e régiment (12e batterie détachée à Stenay). — Maintenuà ladite batterie détachée à Stenay. — Maintenuà ladite batterie détachée à Dunkerque). — Maintenu à la dite batterie ; M. Lavialle, du 2e bataillon de forteresse (5e batterie détachée à Valenciennes.) — Maintenu à la dite batterie ; M. Novella de la 5e compagnie d'ouvriers. — Maintenu à la dite batterie ; M. Novella de la 5e compagnie d'ouvriers. — Maintenu à la dite compagne ; M. Gerrebout, de la 5e compagnie d'ouvriers. — Classée au 2e bataillon de forteresse (2e batterie détachée à Hirson).

— Par décret en date du 7 mars 1890, les sous-offi-

gne . M. Gerreout, de la 06 compagnie d'ouvriers. 
— Classé au 26 bataillon de fortreresse (26 batterie détachée à Hirson).

— Par décret en date du 7 mars 1890, les sous-officiers élèves de l'école militaire de l'artillerie et du génie ayant satisfait aux examens de sortie en 1890 et dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenants, à compter du ler avril 1890 et ont requ les affectations ci-après, savoir :

M. Jules-Dominique Lamarche, maréchal des logis, au 6e bataillon de fortreresse. — Classe au 27e règiment pour yoccuper l'emploi d'adjudant au trè-règiment pour yoccuper l'emploi d'adjudant au trè-resse (1re batterie détachée au Havre). M. Ferforte-resse (1re batterie détachée au Havre). M. Ferforte-resse (1re batterie détachée au Havre). M. Ferforte-ploi d'adjoint au tresorier.

M. Emile-Louis Gaufriaud, ouvrier d'Etat de 1re classe à l'atelier de construction de Douai, a été nommé au grade de garde d'artillerie de 1re classe, comptable, en remplacement de M. Payen, promu. — Classé à l'atelier de construction de Douai, a bit nommé au grade de contrôleur d'armes de 2e classe, en remplacement de M. Kayser, retraité, — Classé à la direction de Mau bouge.

Train des équipages militaires. — M. Léon-Jules

M. Kayser, retraité. — Classé à la direction de Maubeuge.

Train des équipages militaires. — M.Léon-Jules François Luet, maréchal des logis au ler escadron, classé au 100 escadron; M. Victor-Joseph-Henri Serraz, maréchal des logis au 19e escadron, classé au ler escadron. M. Georges-Théodore Guy, maréchal des logis au 5e escadron, classé au ler escadron. M. Georges-Théodore Guy, maréchal des logis au 5e escadron, dessé au 100 escadron des logis au 5e escadron. M. Pesret, lieutenant-colone à l'état-major particulier, sous-directeur à Maubeuge, classé au 20 e régiment ; M. Dubus, lieutenant en ler au 27e régiment, classé au 20 bataillon de forteresse pour yoccuper l'emploi d'officior d'habillement; M. Ostermeyer, lieutenant en 1er au 27e régiment, classé au 20 bataillon de forteresse (de batterie), classé à la 5e bataillon de forteresse (de batterie), classé à la 5e batterie dudit bataillon détachée à Valenciennes.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Roubaix, 11 mars.—Hauteur barométrique: 765—Température: A 7 heures du matin 8 degrés audessus de zéro A 5 » du soir. 12 degrés audessus de zéro A 6 » 10 degrés audessus de zéro

Paris, 10 mars. — Les fortes pressions du large gagnent vers l'Est et envahissent de nouveau la France; elles se rejoignent a travers l'Europe centrale avec celles qui s'étaient établies hier dans les parages de la Mor Noire. La dépression du Danemarck s'étoligne vers les nord de la Scandinavie et une zone de pressions relativement faibles s'étend sur la Méditerranée. Les vents souffient d'entre Sud et Quest sur le nord-ouest de l'Europe, tandis qu'ils restent orientés au nord sur nos cotes de l'Océan et en Provence. Des pluies sont tombées sur la Scandinavie, les Pays-Bas, l'Italie, la Sardaigne et l'Algérie.

gérie.

Un abaissement notable de temperature se produit sur l'Allemagne et la France. Ce matin le thermomètre marquait: — 9 dégrés à Haparauda, — 7 a Moscou, — 3 à Paris, à à Biarritz et 13 à Cagliari, En France, le temps se remet au beau et la température va rester assez douce. Hier à Paris, ciel nuageux. Maximum, 0,2; minimum, 3\*1.

#### PRIME EXCEPTIONNELLE

La librairie du Journal de Roubaix, offre à titre de prime à tous les abonnés et à tous les acheteurs au numére, un superbe recueil de seize morceaux de musique pour piano, grand format, se composant de 38 pages. Cet album qui porte le titre:

EXPOSITION-ALBUM, comprend les morceaux suivants:

1. Sonnes trempettes, polka militaire, Wegtte, chef de la musique de la Garde Républicaine, 2. Réverie, Schumann; 3. Marivaudage, F. Hitz; 4. Marche fuuebre, Chopun; 5. fantaisie sur Il Crociato, Meyerbeer; 6. Chanson de Printemps, (romance sans paroles), Mendelssohn; 7. Trianon, gavotte Louis XV, I Vasseur; 8. 1º prélude (sur lequel Gounod a écrit son célèbre Ave Maria), Bach; 9. Fantaisie sur le Calire de Bagdad, Boieldieu; 10. Dernière masse, Weber; 11. Chanzurka, Caurges Islandthe; 13. Sérénade, Schubert, a. fantaisie sur Lucie de Lammermor, Douisetti, 10. Chan dis soir, rèverie necturie, Eschman; 16. La Tour Riffel, polles, Esrause.

11 est mis en vente au prix exceptionnel de 1 franc 50.

Ajouter à cette somme 0,25, pour le recevoir franco par la poste.

Adresser les commandes, 17, rue Neuve, à Roubaix. EXPOSITION-ALBUM, comprend les mor-

# CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX Le bill Mac Kinley. — M. le président de la Chambre de commerce de Roubaix a adressé la lettre zuivante : « A monsieur le Ministre du Commerce, de l'In-dustrie et des Colonies :

\*A monsieur le Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies :

\*Roubaix, le 8 mars 1890,

\*Monsieur le Ministre,

\*L'émotion causée par le bill Mac Kinley, ou nouveau réglement de douane, voté par la Chambre des représentants de Washington est vive parmi les fabricants et négociants de notre circonscription. Par ce bill, en effet, les tissus de Roubaix, dejà soumis au droit fixe de 9 cents (45 centimes) à la vard2 et de 40 p. 0,0 ad valorem, sont imposés à 12 cents à la yard2 et de 50 p. 0,0 ad valorem. C'est en quelque sorte la prohibition; c'est la ruine de notre exportation aux Etats-Unis.

\*Mais, ce qui est surtout excessif et sans précént dans la législation douanière d'aucun peuple,

\* Mais, ce qui est surtout excessif et sans précèdent dans la législation douanière d'aucun peuple, c'est que les dispositions de ce bil refusent aux industricis ou négociants le droit de se défendre en cas de contestation sur la valeur déclarée et confèrent à un jury exclusivement composé de fouctionnaires pleins pouvoirs de se prenoucer sur l'exactitude des décisions qui seront sans appel,

\*\*Et quelle sanction pénale! si la différence entre la valeur déclarée et la valeur arbitrairement évaluée par ce jury souverain excéde 20 p. 0/0, en outre de la confiscation de la marchandise et d'une amende de 25,000 francs, l'importateur est passible de deux années d'emprisonnement. La valeur marchande réelle de nos tissus étant très variable en raison des fluctuations incessantes du marché, et ne pouvant par cela même être exactement lixée, et, d'un autre côté, les valuations de la douanc étant presque toujours outrées, la fortune et l'homeur des honnétes exportateurs se trouveront à la merci d'un pouvoir discrétionnaire.

\*\*Ce sont l'A, dirons-nous avec la Chambre de Com-

outrees, la fortule et filomeur des montees exportateurs se trouveront à la merci d'un pouvoir discrétionnaire.

« Ce sont là, dirons-nous avec la Chambre de Commerce de Lyon, à laquelle nous nous associons pleinement, ce sont là, Monsieur le Ministre, des mispositions draconiennes, et, s'il est loisible au gouvernement américain de modifier à son gré ses régloments d'administration for la la commerce de la

Le R. P. Doyotte à Saint-Martia. — Lundi soir, le P. Doyotte a traité dans sa huitième confé-rence : La religion de l'honnése homme.

Neus avons vu au milieu de quelles préocons religieuses se pose la question de Dien rous avons vu au mineu de quelles préoccupa-tions religieuses se pose la question de Dien. Les multitudes ont peur de Dieu, les meneurs le haïs-sent ; mais, entre le peuple qui le craint et le méchant qui le blasphème, il y a tout un camp : celui des pacifiques, des neutres, qui laissent l'humanité libre de gravir des hauteurs plus hardies, mais qui refusent de le suivre dans son ascension.

hardies, mais qui refusent de le suivre dans son ascension.

Ils divisent l'humanité en trois camps : le camp de ceux qui se font les esclaves de leurs passions, le camp de ceux qui aspirent à mettre leur existence au service de Dieu, et pratiquent la religion révélée; enfin le camp de ceux qui se bornent religion naturelle et se disent honneites hommes. La bête, l'ange, l'homme : voilà les dénominations qui, selon eux, doivent caractériser les trois camps.

C'est aux partisans de la religion purement naturelle que s'adressent les paroles du Sauveur : « Quiconque n'est pas avec moi est contre moi. » C'est contre eux dit le P. Doyotte, que nous élévons la triple accusation de témérité, de révolte et d'illusion.

Témérité d'abord : Dans combien de foyers domestiques ne rencoutre-t-on pas des hommes bon-

Témérité d'abord : Dans comoten de 20,000 mestiques ne rencontre-t-on pas des hommes hon nêtes selon le monde ?
L'un dit : Je crois à Dieu, je prétends à une re ligion naturelle, mais je repousse l'église et se sacrements, je n'adore que le Dieu de la nature e

sacrements, je n'adore que le Dieu de la nature et je n'irai pas plas loin.

Combattant ces propos irrévérencieux, l'orateur s'écrie : de quel droit repoussez-vous une religion surnaturelle } il est trop tard pour imposer à Dieu vos volontés. C'est de votre néant qu'il fallait vous lever pour convenir avec lui des conditions de la vie ; puisque vous n'étiez pas, vous n'avez done pu consentir à la vie elle-même, comment auriez-vous eu le droit de choisir votre religion ?

Ces étranges prétentions sont de la témérité.

Le R. P. nous montre ensuite dans un sublime langage, la création de l'homme sur un plan qui dépasse la simple nature. La Sainte Beriure dit: Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance,

langage, la création de l'homme sur un plan qui dépasse la simple nature. La Sainte Ecriture dit: Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance.
Ce dernier mot a surtout une grande importance. Car qui est semblable à Dieu! son pareil. Donc Dieu en créant l'homme lui a communiqué sa nature, sa divinité et sa vie.
Repousser ces vérités, c'est de la révolte. Cessons d'être des révoltés, servons lo Seigneur de peur que, dans sa colère, il ne nous fasse entièrement disparaître.
Croire que l'on peut se façonner une religion à son gré, c'est de l'illusion.
L'Eglise n'a rien changé, Elle ne fait pas de doctrine, Elle n'invente pas la Religion; elle la recoit et la publie. Elle a donc reçu la doctrine du Maître a qui tout pouvoir a cté donné, il est che unique de la seule vraie religion : aans Jésus-Christ, sans baptême, sans sacrements, pas de salut. L'homme ne peut fonder une religion, car il lui manque les trois choses essentielles : la vérité, la morale et l'assurance du salut.
Il ne peut non plus fonder la vertu, il n'a pas seulement un esprit à guider, mais surtoutu cœur à régler; laus ce cœur, il y a des passions à gouverner, des souillures à effacer.
Il n'y a aucune preuve qui indique que le ciel soit réservé aux fidèles de la religion naturelle : les âmes dissidentes qui n'ont pas voulu se greffer sur le Christ seront rejetées.
S'adressant à Dieu, le Père Doyctte dit en terminant : je vous prie, 0 mon Dieu, de dure intérieurement aux âmes la parole qui touche et qui convertit. Cette parole, Notre-Seigneur l'a dite : il la dira encore au dernier jour : Venez les bénis de mon père, possèdez le royaume qui vous a été préparé selon l'unique et véritable religion qui date de l'origine du monde.
Et à sa gauche, refoulant les impies, il dira à ceux qui l'auront blasphémé: Allez mandits au feu éternel. Let peuve. Ou à droite avec les anges et les saints, ou à gauche avec la bête et ceux qu'elle a dévorés ?

Et ceux-ci... toute ces âmes honnètes... sans doute, Seigneur, convertissez-les, sauvez-les. »

H. D.
La d

La disparition du jeune Jéansens.—Les nou-reaux détails publiés par le Journal de Roubaix au sujet de la disparition du jeune Jeansens con-inuent à intriguer vivement le public. L'enquête ouverte sur la provenance du mysté-ieux paquet adressé à M. Motte se poursuit aboc activité, mais elle n'a jusqu'idi abouti à aucun ré-sultat sériéux.

A ce propos, l'un de nos abonnés qui est en re-lations suivies avec le Canada, nous adresse quel-ques observations qui intéresseront certainement nos lecteurs : os leveurs:

"Il n'y e rien d'étonnant, nous écrit M. X..., que à paquet reçu par MM. Motte et Cie ne porte pas le om du bureau expéditeur canadien. »

nom du bureau expéditeur canadion. »

Notre abonné justifie sa remarque par les explications suivantes :

« Les bandos, entourant les journaux vénant de Canada, ne portent jamais le cachet postal d'origine, ce dernier n'est appliqué que sur les lettres et non sur les imprimés.

» Quent à l'oblitération du timbre, elle est tout à lait grossière.

fait grossière.

"La plupart du temps cette oblitération se compose de bandes transversales faites avec un tampon dout on a entaillé une des extrémités avec un canif, maintes fois les timbres sont simplement oblitérés à la plume ou même au crayon de couleur.

Notre correspondant ajouté :

« Il m'est arrivé maintes fois de recevoir des paquets ou imprimés dont les timbres m'étaient même pas oblitérés.

» En cequi concerne la durée minima dutrajet entre Roubaix et un port du Canada, elle est en moyenne de din jours par voie angluise.

» La dernière lettre que j'ai reque du Canada pertait les cachets de Montréal 14 février Paris et Lille 21 février.

» A condition que l'on prenne un billet de classe inférieure, entrepont par exemple, le prix du passage pour le Canada n'excède pas la somme de 3 à 400 francs.

Des repseignements con le recevoir de par le canada n'excède pas la somme de 3 à 100 francs.

Des renseignements que veut bien nous communiquer notre abonné, il résulterait que le paquet reçu par MM. Motte pourrait parfaitement avoir été expédié du Canada; il n'y aurait du moins aucune impossibilité matérielle à ce fait.

Nous souhaitons que la justice éclaireisse ce mystère dont jusqu'à présent est enveloppée cette affaire.

Les artistes roubaisiens au salon de 1890 — M. Gustave Krabansky expose comme M. Cog-ghe, au palais de l'industrie le champ de Mars, où l'exposition Meissonnier aura lieu, lui semble bien

doigné du centre parisien. Et puis l'habitude est prise maintenant, le public est accoutumé à son exposition des Champs-Elysées et il sora difficile de la lui faire déserter.

M. Gustave Krabansky vient de s'essayer dans un genre tout nouveau pour lui. Il envoie des vaches flamandes. Nous pouvons dire, sans crainte de uous tromper, que, pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

M. Krabansky, oni habite Monson Barcoul des

ae uous tromper, que, pour un coup d'essai, c'est un coup de maître.

M. Krabansky, qui habite Mons-en-Barceul, depuis assez longtemps, possède d'errière sa maison, un délicieux verger planté de pommiers, ou paissent les vaches d'une ferme voisine. C'est de là, qu'est venue au peintre l'idée du beautableau qu'il va exposer.

La toile est assez grande, et sa vache du promier plan, ainsi que la jeune paysanne qui la fouette d'une badine, sont de grandeur deminature, c'est assez dire que le tableau ne peut se perdre dans la Equantité d'œuvres envoyées à Paris.

Trois autres vaches sont disséminées à dreite et

aris. Trois autres vaches sont disséminées à dreite et

Paris.

Trois autres vaches sont disséminées à dreite et à gauche dans un joli paysage, qui est peint pourtant de façon à ne pas diminuer l'attention sur le sujet principal, qui est en somme la vache flamande et la paysanne.

Le ton général du tableau est un peu dans la note de Vuillefroy, le célèbre peintre animalier, c'est-à-dire que c'est elair, gai, et largement'peint, Quant à la vache du premier plan, elle est fort bien dessinée, et cela est d'autant plus remarquable, qu'il n'est pas un animal moins docile et plus difficile à faire « poser ». Les tons crème etnoir de sa robe sont reproduits avec sincéritée et dans une gamme amusante. La petite vachère, vrai type de paysanne flamande, est bien campée, et s'harmonise à merveille dans la totalité du sujet.

Bref, l'œuvre de M. Krabansky est intéressante à tous les points de vue, et nous sommes certains que le jeune peintre obtiendra au salon, un succès qui comptera dans sa carrière artistique.

M. Alix a monté, avec le plus grand sein, hierre de Roubaix, de M. Charles Buet.

ront un grand succès à cet ouvrage, joué par l'élit

de la troupe.

Nous devons insister sur ce point que rien, dans la pièce, ne peut effaroucher la susceptibilité la plus délicate. C'est un drame honnête dans toute la force du mot, et il agite les questions les plus controversées de l'époque. Ce n'est pas seulement un amusement qu'on ira y prendre. C'est un enseignement.

L'élargissement d'une partie de la rue d'Alma. — Pendant 15 jours, du 11 au 25 mars, les pièces et le projet relatifs à l'élargissement de la partie de la rue de l'Alma comprise entre les rues de l'Avocat et Isabeau-de-Roubaix, seront déposés au Seorétariat de la Mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

Art. 2. — A l'expiration de ce délai, les 26, 27 et 28 du dit mars, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les ebservations relatives à l'utilité publique du prejet dont il s'agit.

Un homme qui s'étrangle en mangeant.— Un accident peu ordinaire s'est produit lundi ma tin dans un estaminet de la rue de l'Alma, acci-dent qui s'est malheureusement terminé par la cost da la siétimalheureusement terminé par la

tin dans un estatunieu et a la de dent qui s'est malheureusement terminé par la mort de la victime.

Un ouvrier tisserand, M. Frédérie Van Roostemberghe, employé chez M. Pollet fabricant de tissus, était attablé dans l'estaminet de M. Emile Carette, rue de l'Alma chez qui, il prend sa pen-

Carette, rue de l'Alma once qui, il prenu sa pression.

Tout à coup, au moment où il venait d'avaler un morceau de viande, il s'affaissa en gesticulant, tandis que sa figure prenait subitement une rougeur écarlate très prononcée.

Ses camarades se précipitèrent à son secours, mais le cou du malheureux garçon était déjà tellement gonflè qu'on tut obligé de couper le coi de sa chemise.

M. Ven Roostambarche, se revenant pas à lui,

sa chemise.

M. Van Roostemberghe, ae revenant pas à lui,
malgré les soins qui lui furent prodigues, M. Carette, fit chercher en toute hâte un médecin.
Celui-oi examina le malade et constata qu'il se

Celui-oi examina le malade et constata qu'il se trouvait en présence d'un cas de strangulation, produit par l'absorption d'aliments trop gros. En présence de l'inutilité de ses remèdes, le docteur résolut de pratiquerimmédiatement l'opération de la trachéotomie.

Malgré cette grave opération, il n'a pas été possible de rappeler à la vie, le malheureux euvrier.

rier. Son corps a été conduit à l'Hôtel-Dieu. M. Van Roostemberghe n'était âgé que de 34

Tombé d'une échelle. — Dans la soirée de dimanche, un ouvrier plafonneur, M. Charles Bernard, était occupé, chez lui, à de petits travaux de son état, et il était, à cet effet, monté sur une échelle double, d'une hauteur de deux mètres. Il donna tout à coup une secousse si violente à l'échelle, en s'appuyant en avant, qu'elle se renversa sur le plancher, entraînant le malheureux ouvrier. ouvrier.

Dans sa chûte, il s'est fracturé le poignet gauche et s'est fait quelques contusions à la tête.

Encore une disparition. — M. Gransart-Gourteis, le celebre physicien lillois, bien connu dans notre ville, avait envoyé dimanche matin, son fils, agé de 15 ans. chercher des bottines au Chat Botte, Grande-Rue, à Roubaix, et lui avait remis de ce fait la somme de 15 francs. Depuis ce moment le jeune homme n'a pas reparu chez lui.

Une importante capture. — Nous avons dit que, dans la nuit de samedi à dimanche, vers trois heures du matin, M. Denis sous-inspecteur de police, accompagné de l'agent Debuie, avait arrêté à l'angle de la rue Neuve et de la rue de l'Union, trois individus, César Barin, Louis Delplanque et mile Grigay, tous trois fraudeurs et repris de justice, ayant suoi de nombreuses condamnations nour vol.

pour vol.
Dans la même nuit, vers minuit et demi, la ban-Dans la même nuit, vers minuit et demi, la bande se trouvait dans la rue du Chemin-de-fer; M.
M... négeciant en tissus, se dirigeait à ce moment, de ce côté pour rentrer ches, lui. Les rodeuts le suivirent, et, au moment ou M. M....
mettait la clef dans la serrure de la porte d'entrée
de sa maison, ces individus se jetèrent sur lui et le
rouèrent de coups.
L'un des trois gredins essaya alors de pénéter
dans la maison : heureusement M. M... n'avait pas
sui le tempa d'étaviri.

it le temps d'envrir: Comme M. M... criait : « au voleur! à l'assas sin! » ses agresseurs s'acharuserent de plus bellaprès lui; ils lui auraient sans doute fait un mauvais parti, si M. Merlin, cafetier dans la rue n'était accouru. Asa vue; les agresseurs disparu

ient.

M. M... qui avait déposé une plainte, fut appelé, dimanche matin, chez M. le commissaire central; on l'y confronta avec les trois individus arrêtés dans la même nuit.

M. M... en reconnut deux, dont l'un avait été griffé par lui.
On croit qu'on a arrêté une partie de la bande de voleurs, qui infestent Roubaix depuis quelques

Une maison prise d'assaut. — Une bande de plusieurs individus, qui avaient passé l'après-midi à festeyer dans différents estaminets de la rue des Longues-Haies, suivaient, dimanche soir, la rue St-André, quand l'un d'eux conçut l'ingénieuse il de le sonquer à la porte de la maison de Mme Hermance C.

Hermance C.

Quand la porte fut ouverte, la bande joyeuse
penétra de force dans la maison, y faisant un
tapage endiablé, et sommant la malheureusé
femme, qui mourait de frayeur, de leur servir à
bairs.

Cette dernière, sous prétexte d'aller chercher de la bière à la câté, dourit au poste réclamer la po-lice. Des agents arrivèrent aussitôt, mais les droles qui se doutaient probablement de la chose, avaient cru prudent de quitter la maison.

Toutefois, trois de ces individus ont pu être

Un accident rue de Lille. — Un cabaretier de a rue de Lille, M. Isidore Hespel, descendait, undi, l'escalier qui conduit à sa cave, quand, ar-ivé à la dernière marche, il manqua le pied, et fut précipité dans la cave.

Dans sa chûte, M. Hespel s'est fracturé deux

Un vol à la gare. — Les vols commencent à se multiplier à la gare, malgré une surveillance très active.
C'est ainsi que, lundi matin, vers onze heures, Madame Leclercq, qui se disposait à partir à Lille, a vu son porte-monnais disparaître avec une rapidité prodigieuse.
Elle venait de prendre son billet, et se disposait à remettre l'arcent qui lui avait été rendu dans à remettre l'argent qui lui avait été rendu dans son porte-monnaie quand elle s'aperçut qu'elle ne

l'avait plus.

Elle cut beau faire de minutieuses recherches, elle ne découvrit rien, et fut obligé de partir à Lille sans l'avoir retrouvé.

Le porte-monnaie, contenait une petite creix en os, et une somme de vingt-cinq francs.

Une fausse alerte. — Le poste de la rue Ste-Elisabeth recevait, dans la nuit de dimanche, la vi-site d'une cabarctière, de la rue des Longues-Haies, la femme G., qui venait, avec des larmes dans la voix, réclamer du secours. Un individu qu'elle ne connaissait pas, disait-elle, venait de s'introduire dans son estaminet; s'était jeté sur son mari et après l'avoir battu,

enacait de la tuer elle-même à coups de cou

teau.

Devant une déclaration aussi grave, les agents
partirent au pas de course, rue des Longues-haies
mais quel ne fut pas leur étonnement, en se trouvant en présence d'un individu absolument ivre,
qui se disputait avec le cabarctier... plus ivre

encore.

Au grand ébahissement de madame G... cabare-tier et client ont été conduits au poste.

Un repris de justice... pris. — Dans la nuit de dimanche à lundi, deux agents de police ren-contrèrent, à l'angle de la rue de Mouveaux et de la rue d'italie, nue bande de jeunes gens qui sor-taient de l'estaminet de l'Abondance, et parmi taient de l'estammet de l'Abonance, et parmi lesquels ils reconnurent un dangereux repris de justice, Joseph Veulghe, récemment expulsé à la suite de nombreuses condamnations pour vol. Les agents s'approchèrent de Veulghe et le prièrent de les suivre au poste. A cet ordre, le maffaiteur répondit par des injures, et refusa Chants, musique, nombreuse figuration, donned'obeir.

L'agent Delbait se disposa alors à mettre la azin au collet de cet individu, quand ce dernier le conserla violemment et le jeta contre le mur d'une

n voisine.
camarades de Veulghe se mirent alors de la camarades de Veulghe se mirent alors de la catant sur les agents, voulurent déga-

er le prisonnier. Du renfort arrivant, la bande se dispersa co par enchantement, et Veulghe a pu être écroué au dépôt, en attendant qu'il soit reconduit à la

Pris au piège. - Lundi matin, un individu ve-mait offirir du coke, à M. B. . . rue Brèzin. Seule-ment, disait-il, ma voiture est dans la rue de l'Espeule et comme je n'ai pas payé mon droit de place, n'ayant encore ren vendu, avancez-moi un franc ; l'employé

survoille ma voiture.

M. B. voulut voir la marchandise avant de payer et se dirigea vers la rue de l'Eppeule; ce que voyant, le faux marchand se mit à détaler vivement en compagnie d'un compère qui l'attendait à quelques pas

Un singulier amusement. — Les passants qui circuiaiont, dans l'après-midi de dimanche, place de la Fosse-aux-Chènes, ont été les témoins d'une gaminerie qui, parait-il, se renouvelle souvent et que la police a cu raison de réprimer, parce qu'elle offre de sérieux dangers.

Un garain d'une douzàine d'années, Arthur D..., s'amusait à placer sur les rails du tramway des paquets d'amorces et mêmedes pétards. Lorsque le car arrivait, une explosion se produisait et les étincelles des pétards partaient dans les jambes des promenurs ou effrayaient queique cheval.

Un agent de police s'étant aperçu de ce manège, s'approcha de l'enfant et le mit pendant queiques heures au poste pour lui ôter l'envie de recommencer.

Une contravention a été dressée contre le jeune Arthur D...

Un camion renversé route de Lannoy.

Lundi matin, vers neuf heures, un camion, chargé de tonneaux vides, voulant se garer pour laisser passer une voiture de paille, s'engagea sur le trottoir.

Le conducteur fit reculer ses chevaux trop brusquement, et le camion fat culbuté.
Il a fallu avoir recours à des passants obligeants pour relever le chariot.

Quant au conducteur il a reçu de légère contusions à la figure.

à la figure.

Les épaves. — Un ouvrier tisserand, M. Jule.
Nys, de la rue Bernard, a trouvé sur la voie publi
que, dans la journée de dimanche, une bague cheva
lière en or, qu'il s'est empressé de déposer au bureat
du commissariat central, où la personne, qui l'a per
due, peut la réclamer.

Tir à l'arbalètre. — Voici le résultat du tir à l'arbalète qui a eu lieu, hier soir, chez M. Jules Delporte, rue du Visil-Abrouvoir, sur 20 parties tirées MM, Alfred Duburcq de Roubaix a gagné 16; Henri Broux de Croix a pris 4.

Etude des MALADIES DE L'ENFANCE. Etude des MALADIES DE L'ENFANCE.

— Ce livre est appelé à rendre de grands services aux familles. A la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses, il s'occupe d'un sujet très intéressant, que de l'enfant il lest en vente à la librairie du Journal de Roubaux, rue Neuve, 17.

— Prix: 75 centimes.

Franco par la poste, i franc.

21575—43507

Le cognac Richard est le meilleur et le plus recherché. Prix du litre : 3 fr. 50. Dépôt unique à Roubaix : Mme A. Messiaen, 75, rue de l'Ommelet.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — A VIS GRATUIT dans le Jeurnal de Roubaix (grande édition), et dans le Petit Journal de Roubaix. — La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.

### TOURCOING

Les grands travaux. — Grands travaux d'uti-lité publique. — Elargissement de la rue Notre-Dame. — Ouverture d'une rue entre l'extrémité de la rue Notre-Dame et la place Sébastopol. — Ouverture d'une rue entre la rite de la Mairie et la place Charles Roussel. Parcelles à acquérir en dehors des aligne-ments !

Par délibération en date du 3 août 1899, le Consei Par délibération en date du 3 act 1889, le Consei unicipal de Tourcolng, confirmant sa délibération du 3 juin 1887, a sdopte le projet concernant l'ouver ture d'une rue entre l'extrémité de la rue Notre-Dame et la place Sébastopol: l'élargissement de la Mairie et la place Charles Roussel; voté le ressources nécessaires à son exécution et demand que ledit projet fut déclaré d'utilité publique, ave autorisation pour la ville, d'acquerir amiablemen ou par voie d'expropriation, comme non suceptibles en raison de leur exionité ou de leur forme, d'eccoroir des constructions salubres, les parcelles si tuées en plan, soit dans un rapport spécial dress par le directeur de la voirie, en date du 18 décembr 1888.

iuèes en plan, soit dans un rapport spécial dressé par le directeur de la voirie, en date du 18 décembre 1888.

Le maire de Tourcoing, vu ledit rapport, du 18 décembre 1888 faisant connaître, d'une manière précise, les parcelles situées en dehors des alignements et qui ne sont pas susceptibles de recevoir les constructions salubres, en raison de leur exigüté ou de leur configuration;

Vu l'ordonnance réglementaire du 23 août 1835, vu le décret-loi du 26 mars 1852, relatif aux race de Paris, et le décret reglementaire du 27 décembre 1853, vu le décret du 30 avril 1859 qui a déclaré applicable à la ville de Tourcoing les dispositions du décret du 20 mars 1892, vu le décret du 14 juin 1876, vu l'arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 12 mars 1890, qui ordonne une enquête d'utilité publique sur le projet dont il s'agit, et nomme en qualité de comnissaire enquêteur M. Debouvry, conseiller d'arroudissement à Wattreles;

Donne avis : Que la détibération du conseil municipal, en date du 9 août 1839, le plan et l'état indicatif des parcelles que la ville a l'intention d'acquérir en dehors des alignements, le rapport y relatif, l'arrêté sus-visé et les autres pièces en projet, acroat déposés pendant quinze jours, du 11 mars 1839 inclusivement, jusqu'au 20 du même mois, également inclusivement, jusqu'au 20 du même mois, également inclusivement, au serc'etariat de la mairie de cette ville, afin que chacun puisse en prendant trois jours, c'est-à-dire le 26, 27 et 28 mars 1839, de deux heures à qualtre heures de l'appès-midi, les déclarations des habitants sur l'atilité publique de qua projet.

Les propriétaires des dies parcelles devront, dans le même délai, déclarer s'ils s'opposent à leur expropriation.

Par une autre délibération, en date du 9 août

priation.

— Par une autre délibération, en date du 9 août 1889, le Conseil a modifié celle du 3 juin 1887, en ce qui concerne la construction d'un nouveau presbytère, d'un tribusal et d'une bourse de commerce, et décide que le bâtiment à construire à cet effet sars affacté aux installations. effet sera affecté aux installations nécessaires au Tribunal et à la Bourse de commerce, ainsi qu'aux justices de paix, à la Chambre de commerce et au Conseil des Prud'hommes.

Conseil des Prud'hommes.

Le maire, vu à la suite de l'avis de la commission des bâtiments civils en date du 23 décembre 1889, la délibération du Conseil municipal de Tourcoing en date du 4 février 1880, modifiant.

1º Le trace des alignements de la nouvelle rue al land de l'extrémité de la rue Notre-Dame à la place Sébastopol, à leurs extrémités vers ladite place, aux abords du conditionnement:

2º La largour de la rue du Curé, projetée d'abord à 15 mètres et qui serait réduite à 12 mètres.

Vu les plans d'alignements et de nivellement concernant:

vu les plans d'alignements et de niveriement conpernant:

1 · L'ouverture d'une rue allant duquai du caual en
construction à la rue du Sentier.

2 · L'ouverture d'une place en avant du Pont du Canal, à la traversée de la rue de l'Espierre.

3 · L'élargissement de cette dernière rue par sa mise
à l'alignement fixé au plan de la Ville.

4 · L'ouverture d'une rue longeant le 19cée à son
extrémité, vers Roubaix, allant du boulevard Gambetta au Canal.

5 · L'élargissement de la rue Notre-Dame.

6 · L'ouverture d'une rue allant à l'extrémité de
adite rue Notre-Dame à la place Saint-Sébastopol.

l'élargissement de la rue du Bocquet,
L'élargissement de la rue des Nonnes.
L'élargissement de la rue de Nonnes.
L'élargissement de la rue du Curé.
L'ouverture d'une rue tirée de la Grande-Place à n place Charles-Roussel, en prolongement de celle de l'Hôtel-de-Ville.
L'aux-ération d'un carrefour de dégagement, à la rancontre des rues de Lille, des Ursulines et Martine.

ne. 12 L'élargissement de la rue d'Halluin, vers sa metion avec la rue Houchard. 18 La création d'une place dans la section de la

To Crossion und Proposition of the Croix-Rouge.

Var l'ordionnance règlementaire du 28 août 1825; vn
Var l'ordionnance règlementaire du 28 août 1825; vn
Var l'ordionnance requiète d'utilité publique sur
1820 qui ordionnance enquête d'utilité publique sur
1820 qui ordionnance enquête d'utilité publique sur
1820 par l'ordionnance enquête d'utilité publique sur
1820 par l'ordionnance enquête d'utilité de commissaire et d'utilité de l'ordionnance et d'utilité de commissaire et d'utilité de l'ordionnance et d'utilité de commissaire et d'utilité de l'ordionnance et d'utilité publique sur l'ordionnance et d'utilité publique et d'utilité de comutilité de l'ordionnance et d'utilité de comutilité d'utilité d'utilité de l'ordionnance et d'utilité de comutilité d'utilité de l'utilité d'utilité de l'utilité de l'utilité d'utilité de

du 9 aont 1889; celle en date du 4 février 1899 et l'ar-rèté susviée, ainsi que les plans et gutres piècos dendits projets, seront déposés pendas 15 jours, du 11 mars 1899 inclusivement jusqu'au 25 du même mois également inclus au secrétariat de la Maire de cette ville, afin que chacun puisse en prendre con-

Exissance.

Et qu'à l'expiration de ce délai, M. Debouvry, commissaire enquêteur, recevra à la mairie, les 26, 27 et 28 mars 1890, de 2 heures à 4 heures après-nidi, les déclarations des habitants sur l'utilité publique des rapports.

un accident mortel. — Lundi, un peu avant midi, la voiture de M. Courouble-Lambin, farinier à Roubaix, boulevard Beaurepaire, voiture attelée de quatre chevaux et ayant son plein chargement, reacontrait, sur le pavé de la Croix-Rouge, au Pcnt-de-Neuville, à la hauteur de la Pierre-Bleue, un tombereau appartenant à M. Wagnon et conduit parson demestique, Camille Vandemoorteele, célibataire, âgé de 36 ans, né à Petteghem (Belsique).

gique).

Es pareil cas, deux voitures, pour se croiser, prennent la moitié du pavé; mais le conducteur du premier équipage, Auguste Thieffry, Agé de 24 ans, né à Chéreng, sous prétarte qu'il était trop chargé, cris à Vandemoorteele de prendre l'accotement et de lui laisser la route libre. L'autre n'a-t-il pas compris, ou entendit-il user de son droit ? Toujours est-il que les deux véhicules continuant leur chemin, l'énorme chariot accrocha le tombereau, et le jeta violemment sur le côté, atteignant le malheureux Vandemoorteele. Il alla tomber en face de la roue devant le charriot qui lui passa sur la cuisse gauche et la jambe droite. Les deux membres furent affreusement fracturés ou plutôt aplaties, écracées !

En même temps une roue de son propre tombereau lui passa sur la poitrine... Le chariot s'avançant toujours, le corps du malheureux prit reneontre parla roue de derrière et fit l'office de cale; car la roue ne tourna plus, quoique parcourant encore au moins un mètre.

Le blessé fut relevé dans un état pitoyable, mais n'ayant pas perdu connaissance. On courut de tous côtés à la recherche d'un médecin. On en rencontra bientôt un, qui faisait ses visites dans le quartier, et on le mit au courant du malheur qui venait d'arriver. « Etes-vous chargé de me demander, dit-il, a l'homme ?—Mais, le pramier que j'aurais rencontré.—Eh bien, continuez vos recherches; moi, je n'y vais pas! » Le docteur Hennaert de Neuville, tint une autre conduite, lui, il accourut aussitôt.

Pendat le pansement, blessé ne cessa de parler Es pareil cas, deux voitures, pour se croiser,

Pendant le pansement, blessé ne cessa de parler Pendant le pansement, blessé ne cessa de parler et d'expliquer qu'il n'y avait pas de sa faute. On le transporta dans un brancard à l'Hôtel-Dieu. On n'avait aucun espoir de le sauver. Il expira, en effet, à l'heure du matin, dans la nuit de lundià mardi, après avoir enduré d'indicibles

Thierry sera poursuivi pour hommicide par im-

Thierry sera poursuivi pour nommicide par imprudence.

Une étourdie, une tête à l'évent...

Vous n'êtes certainement pas sans connaître quelqu'une de ces ménagères, qui ont le talent de tout brouiller et qui finissent par s'empêtrer de telle serte qu'elles ne savent plus, au bont de quelques minutes, ce quelles ont dit ni ce qu'elles ont fait. Elles commenceront dix ouvrages, avant d'en finir un seul. Elles lavent, frottent, époussètent, essuyent, vont, viennent, descendent, font de tout, touchent à tout, parlent seules, fredonnent un air, et mille choses encere. Au demeurant les meèlleures créatures du monde.

Lundi matin, une dame, taillée à peu près sur ce modèle, rentrait chez elle, après être allée chez son boucher, jeté en passant un coup d'œil chez l'épicler, crié bonjour seulement à trois ou quatre voisines. Mais tout cele, pour sier, n'avait pas demandé plus de dette minutes. En rentrant, elle jette un cri: elle avait laissé deux paletots sur une chaise, et ils n'y sont plus I Elle court voir à un coin, où elle avait déposé une certaine somme : plus d'argent. Un voleur s'est introduit chez elle : le le va tomber en pamoison! Elle s'élance vers la porte criant; au voleur! à l'assassin i au feu! ! Un agent n'était pas loir; il accourt, on visite la maison de la cave au grenier... On ouvre une garde-robe! les dett paletots y sont, bien brossée bien à place, on regarde dans l'armoire à l'argent : la somme est sur un autre rayon, dans un coin opposé. La dame entreprend une justification, c'est ceci; c'est cela qui fait qu'elle ne s'est plus souveaue... Et l'agent, pas plus satisfait qu'il ne faut, sort d'un air digne et torsillant sa moustache

Vol de chaînes en fer à Roubaix. Vol de chaînes en fer à Roubaix. — On s'aperçut, il y aquelques jours, que les chaînes servant à barrer les poats Salembier, du Fontenoy et du Chemin-de-fer, sur le canal de Roubaix, avaient été volées pendant la nuit ; il n'y en avait pas moins de % mètres de longueur! Des recherches furent faites tant à Roubaix qu'à Tourcoing et, grâce à la mésintelligence, survenu entre les personnes ayant sans doute participé à l'affaire, on a découvert ici le corps du délit, et une arrestation a déjà était faite, arrestation qui s dû bien désagréablement surprendre celui qui en a été l'objet; nous dirons demain pourquoi.

Deux Roubaisiens perdus à Tourcoing. Deux Roubaisiens perdusa Loureoing.
Les agents trouvaient, dimanche, vers minuit, couchés côte à côte en pleine rue et dormant du sommeil des justes, Julies Dhooghe, âgé de 42 ans, demeurant rue de la Guinguette, 110, et Marie Vandemborre, 46 ans, même rue, même numéro, mari et femme, sans doute. Ce n'est pas sans peine qu'on put les conduire au poste d'où ils furent relâchés le leudemain, avec un bon procèsverbal chacun, pour ivresse manifeste!

Un joli couple.— Jules Baisez, rattacheur, âgé de 20 ans et Blanche Dufermont, repassouse, qui ne compte que 17 printemps, sont poursuivis pour violences, tapage injurieux, ayant causé un grand rassemblement.

rassemblement.

Neuville-en-Ferrain. — Agression nocturne.

L'un des derniers soirs, Joseph Cormorant, ouvrier de ferme, agé de 64 ans, retournait chez lui, au hameau de Durmont, en compagne d'Ernest Calcweart, maréchal-ferrant. Il était près de minuit quand, non loin du cabaret du Pape, trois individus armés de bâtons se jetérent sur eux etles frappèrent à tour de bras. Cormorant fut renverse d'una coup de tête en pleine poitrine. Il appela au secours, etses deux fils, ayaut recomu sa voix secoururent et mirent en fuite les agreeseurs.

L'un de ceux-ci, Louis Naert, manœuvre de maçon, avait été reconnu, et il désigna les deux autres. Charles Vanhoutte, agé de 28 ans, et un flamand, (il eut été étonnant qu'il n'y eut pas un belge dans l'aich comu seulemeut sous le nom d'Aloia, qui s'ost empressé le lendemain de retourner au paye, au les stil devenu le bouc emissaience ont été frappès, et l'un d'eux montre en c'fet des marques de plaies contues à la tête. L'enquête se poursuit.

— Encore les sots de volatiles. — A comème contére un contére un contére un entre en le contére un content de contére un contre de content de contére un content de content d

contuses als tete. L'enquête se poursuit.

— Encore les vols de volatiles. — A ce même hameau de Durmont, tout près de la frontière, un voieur s'est introduit, dans la nuit de vendredi à samedi, en escaladant la cioture, dans la cour de M. Parent, cabaretier, a fracturé la porte du poulaillier, et a'est emparé d'un coq et de trois poules.

LILLE

Funérailles de M. Rigodit à Lille. — Lundi matin ont eu lieu à Lille les obsèques de M. Charles Rigodit, officier de la légion d'honneur, chartes Rigoutt, officier de la fegioa d'hometer de la fegioa d'hometer de la fegioa d'hometer de la fegioa d'hometer de la fegioa de la fegioa commandée par un capitaine, rendait les honneurs militaires. Le corps a été conduit a la gare, pour être transporté à Paris.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. François-Joseph-Marie de Bus, ancien magistrat, fondateur de la Société amicale des Enfants du Nord et du Pas-de-Calais; M. de Bus était âgé de 48 ans. Il avait été rédacteur au Mémorial de Lille.

### LA VOITURE AUX NÈGRES

Je viens de parcourir cinq grandes capi Et partent j'ai reru la voiture on Vaissi Transporte ses savons aux senteurs idéa Et répand ses bienfaits sur l'univers en Un voyageur decommerce à l'inventeur **CONCERTS & SPECTACLES** 

L'a Union des Trompettes » offrait, dimanche soir, à ses membres henoraires, en son local, rue Pierre Motte, un concert qui a pleinement réusei. Gardé à vous! c'est le ûtre d'une marche retentis-sante, qui sert d'ouverture, et exécutée avec un vi-goureux entrain par l'Union des Trompettes, ainsi qu'une fantaisie originale intitulée Perus.